



**RÉGION ACADEMIQUE  
LA RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Rectorat de La Réunion

Rectorat de La Réunion

Sandrine INGREMEAU, IA-DAASEN

Affaire suivie par :  
Didier BRASSELET et Frédéric CHEVALLIER, IA-IPR d'anglais,  
Marjorie COSTE, DRAREIC,  
Thomas LAN-NANG-FAN, CMI de chinois  
24 Avenue Georges Brassens CS 71003  
97743 SAINT-DENIS CEDEX 9

Sainte-Clotilde, lundi 3 février 2025  
L'inspectrice d'académie – Directrice académique  
Adjointe des services de l'éducation nationale  
à  
Mesdames et Messieurs les principaux de collèges

### **INFORMATION AUX FAMILLES - SECTIONS INTERNATIONALES**

**LYCÉE MÉMONA HINTERMANN-AFFÉJEE – section Britannique, SAINT-DENIS (établissement avec internat, nombre de places limitées)**

**LYCÉE BOIS D'OLIVE – section Britannique, SAINT-PIERRE (établissement sans internat, quelques places d'internat dans d'autres établissements)**

**LYCÉE LECONTE DE LISLE – section Chinois, SAINT-DENIS (établissement avec internat, nombre de places limitées)**

#### **Qu'est-ce qu'une section internationale ?**

- Les sections internationales constituent un dispositif bilingue ou trilingue et multiculturel mis en place par le ministère chargé de l'Éducation nationale, en coopération avec les pays partenaires. Leur particularité est d'intégrer, au sein du système français, un enseignement relevant non seulement de la langue, mais aussi de la culture et du suivi pédagogique d'un ou plusieurs pays partenaires. Elle offre à des enfants français ou binationalisés, disposant de la motivation et des compétences linguistiques nécessaires, la possibilité de développer ces compétences en bénéficiant d'un environnement bilingue ou trilingue et multiculturel.
- Elle permet l'accueil et l'intégration d'élèves étrangers dans le système éducatif français tout en leur permettant de bénéficier d'une formation dans leur langue maternelle.

#### **Quels sont les enseignements spécifiques en classe de seconde ?**

- Dans les sections internationales (SI), les enseignements sont dispensés conformément aux horaires en vigueur dans les classes considérées. Ils comportent toutefois pour chaque niveau des aménagements au titre des enseignements spécifiques.

#### Langue et littérature de la section :

4 heures hebdomadaires s'ajoutant aux horaires normaux d'enseignement.

#### Discipline non linguistique (DNL) :

Section internationale d'anglais britannique : 4 heures hebdomadaires (2 heures dans la langue de la section, 2 heures en français) se substituent à l'horaire de droit commun.

Section internationale de chinois : 3 heures hebdomadaires (1,5 heures dans la langue de la section, 1,5 heures en français) se substituent à l'horaire de droit commun.



## Quelle poursuite d'études après la classe de seconde ?

En cycle terminal, les élèves préparent le **baccalauréat français international (BFI)**.

Le baccalauréat français international (BFI) est un nouveau dispositif qui permet aux élèves de découvrir des enseignements ouverts sur le monde, tels que l'enseignement de connaissance du monde. Il permet une reconnaissance de la qualité du parcours des élèves, de leur engagement et de leur travail, grâce à une valorisation marquée en termes de coefficients et de visibilité sur le diplôme lui-même.

Avertissement : la section internationale de chinois (SIC) du Lycée Leconte de Lisle est trilingue, ce qui signifie que les élèves de la SIC auront en classes de 1ère et Tle un cours supplémentaire de 2h d'Approfondissement culturel et linguistique (ACL) en anglais américain faisant l'objet d'épreuves spécifiques au Baccalauréat.

## Quels élèves pourront intégrer cette section ?

La formation en section internationale constitue un parcours exigeant. Compte tenu des exigences de la section, une sélection des demandes sera effectuée. Cette sélection tiendra compte :

- du niveau linguistique de l'élève : le niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) est exigé dans chacune des activités langagières ;
- de sa capacité à assumer le supplément de charge horaire et de travail ;
- de sa motivation.

L'épreuve écrite de l'examen d'entrée en section internationale en 2de, se déroulera le **samedi 29 mars 2025** dans les lycées concernés **en fonction du secteur géographique du domicile de l'élève** (Nord et Est au Lycée Mémona Hintermann Affédjee / Ouest et Sud au Lycée Bois d'Olive ; Lycée Leconte de Lisle à Saint-Denis pour la section internationale de chinois).

L'examen d'une durée d'1h30 est constitué d'une épreuve de compréhension écrite et d'une épreuve d'expression écrite.

Après analyse des dossiers de candidature et des résultats au test écrit, les candidats admissibles seront convoqués à un entretien oral pendant les **semaines du 22 avril au 2 mai 2025**. Cet examen oral est constitué d'une prise de parole en continu de 5 min en anglais à partir d'un document iconographique, suivie de 5 à 10 minutes d'interaction en anglais et en français avec l'examinateur.

## Quel calendrier ?

Lycée Mémona Hintermann-Afféjee (LMHA) / Lycée Bois d'Olive (LBO) / Lycée Leconte de Lisle (LLL)

Réunion d'information des parents de SIB LMHA	Vendredi 21/02/25 à 17h00
Réunion d'information des parents de SIB LBO / SIC LLL	Samedi 22/02/25 à 8h00
Appel à candidature dans tous les collèges	Lundi 10/02/25
Limite de réception des dossiers de candidatures de 3ème	Vendredi 28/02/25
Commission de validation des candidatures	Mardi 18/03/25



**RÉGION ACADEMIQUE  
LA RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Rectorat de La Réunion

Convocation pour les écrits	Mercredi 19 au samedi 22/03/2025
Tests écrits au LMHA & LBO pour l'entrée en seconde SIB et en 1ère BFI ; au LLL pour l'entrée en SIC (2nde/1ère)	Samedi 29/03/25
Correction des tests écrits LMHA & LBO / LLL	Du lundi 31/03 au samedi 5/04/25
Transmission des candidats pour les oraux + Envoi des convocations	Mardi 8/04/25
Tests oraux (durée du test 15 mins/élève)	Du mardi 22/04 au vendredi 2/05/25
Commission de proposition des admis en SIB / SIC	Lundi 26/05/25
Commission de validation des admis présidée par l'IA-DAASEN	Mardi 27/05/25 (fin de journée)

**Pour toute information complémentaire concernant les sections internationales, veuillez consulter le site Eduscol :**

<http://eduscol.education.fr/sections-internationales>

**Les professeurs d'anglais ou de chinois et les équipes de direction sont les points de contacts des élèves de 3<sup>ème</sup> intéressés et de leurs familles.**

**Les candidats admis en SIB des bassins EST et NORD seront prioritairement inscrits au Lycée Memona Hintermann Afféjee.**

**Les candidats admis en SIB des bassins OUEST et SUD seront prioritairement inscrits au lycée de Bois d'Olive.**

**Les candidats admis en SIC seront inscrits au lycée Leconte de Lisle.**

Pour le recteur de région académique.  
recteur d'académie et par délégation  
l'inspectrice académique.  
directrice académique adjointe des services  
de l'éducation nationale

Sandrine INGREMEAU